Entrée de Charles VI

Bruxelles - 1717.

RELATION DES CEREMONIES ET DES REJOUISSANCES PUBLIQUES,

Faites en la Ville de Cour de Bruxelles le 11. d'Octobre 1717. jour de la Joyeuse Entrée & Inauguration de sa Sacrée Majesté

IMPERIALE ET CATHOLIQUE CHARLES VI.

Empereur des Romains toujours Auguste, & III. du Nom Roi des Espagnes, comme Duc de Lothier, de Brabant, de Limbourg, & Marquis du S. Empire.

SAdite Majesté Imperiale & Catholique (que Dieu conserve) inclinant favorablement à la très-humble supplication & aux humbles instances que ses bons & fidels Sujets de ses Pays-bas continuoient de lui faire depuis la reduction desdits Pays sous son obéissance, & voulant bien donner cette satisfaction à son Peuple, fut servie d'envoier à cet effet ses ordres à Son Excellence Mr. le Marquis de Prié, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, son Conseiller d'Etat & Ministre Plenipotentiaire pour le Gouvernement desdits Pays-bas, afin de faire celebrer sa Joieuse Entrée & Inauguration de Duc de Lothier, de Brabant, de Limbourg, & de Marquis du S. Empire, avec plein pouvoir & procure irrévocable de promettre & jurer en son Nom l'observation & le maintien des Constitutions, Loix, Privileges & libertez desdits

Pays & Provinces. En vertu duquel pouvoir ſadite Excellence donna charge & commiſſion à Mr. le Chancelier de Brabant de faire la propoſition en forme aux trois Etats de ce Pays & Duché de Brabant, en leur exhibant les Lettres originelles de ladite Procure à l'effet que leſdits Etats lui feroient en qualité de Plenipotentiaire de Sa Majeſté le Serment de fidelité & d'obéïſſance, après qu'elle leur auroit fait au Nom de Sadite Majeſté en la même qualité les Sermens dûs & accoûtumez à la Joieuſe Entrée des Souverains Princes de ce Pays.

Sur laquelle propoſition leſdits Etats ayant reſolu & fait declarer à Son Excellence d'être prêts de recevoir & de prêter ces Sermens, Elle choiſit & fixa l'onziéme jour du mois d'Octobre de la préſente année 1717. pour faire cette auguſte fonction dans cette Ville de Cour de Bruxelles, & ordonna à cet effet à Meſſieurs du Conſeil des Finances de faire inceſsâment dreſſer un Theatre aux Bailles de la Cour devant l'Egliſe de Cauberg; ce qui fut exécuté avec toute la diligence, promptitude & magnificence poſſible. Puiſqu'on ne peut diſconvenir que ce Theatre n'étoit des plus ſuperbes, des plus magnifiques & des mieux inventez, tant par rapport à ſa ſomptueuſe conſtruction & ſculpture, que par rapport à ſes répreſentations, formant icelui une fort ſpacieuſe Galerie ſoûtenuë de ſeize groſſes Colonnes & quatre Pilaſtres, le fond de laquelle Galerie répreſentoit les Batailles les plus fameuſes gagnées par ſadite Sacrée Majeſté Imperiale & Catholique ſur ſes Ennemis. Il faudroit ici une deſcription toute particuliere pour répreſenter la beauté, la magnificence & la perfection d'un ouvrage ſi ſomptueux & ſi accompli, & comme cette explication convient mieux à une perſonne entenduë en fait d'Architecture, & qui poſſede mieux les termes de cet Art que l'Auteur du preſent Memoire, qui n'eſt point de tout verſé en cette ſcience, l'on laiſſe le ſoin d'en faire la deſcription à une plume plus habile & mieux entenduë en l'Art d'Architecture; l'on ſe contentera de dire ici qu'au milieu du fond dudit Theatre, qui étoit embelli de diverſes Inſcriptions, Chronographes & Emblêmes, & dont la face ſuperieure étoit ornée de pluſieurs Trophées, Chifres, & Armes de Sa Majeſté & de ſes Provinces, le Portrait de ſadite Sacrée Majeſté y étoit expoſé, au pié duquel y avoit une eſtrade élevée de deux degrez avec un Fauteuil de Velours Cramoiſi pour y aſſeoir Son Excellence ſous le riche Dais de l'Empereur Charles V. y aiant aux deux côtez des Bancs couverts de drap rouge ſervant pour les Etats.

Tout

Tout étant ainſi diſpoſé, ledit jour onziéme d'Octobre, Mrs. les Etats s'étans aſſemblez vers les neuf heures du matin chez le Comte de Tildoncq, ſe rendirent de là en Cavalcade à l'Hôtel de Son Excellence pour l'accompagner dans cette Auguſte Solennité.

Sadite Excellence, après avoir été complimentée par leſdits Etats, & les avoir fort gracieuſement reçû, monta à cheval vers les dix heures; la marche commença par le Regiment de Cavalerie du Marquis de Weſterlo précedé de ſes Trompettes & Timballes, les Officiers & les Membres des Etats des Provinces & Duchez de Brabant & de Limbourg, tous à Cheval avec des Waltrapes très-riches & ſuperbement équipez, ſuivoient en l'ordre qui ſuit:

Ordre des Députez des Etats de Limbourg, & du Pays d'Outre-Meuſe.

LE Sr. Boniface Blocqueau Agent & Penſionnaire de ladite Province de Limbourg.

Le Sr. Jean Putters Droſſard de Hombourg, Député du tiers Etat du Duché de Limbourg.

Meſſire Adolph Baron de Trips Député de la Nobleſſe & tiers Etat des Pays de Fauquemont, Dalem & Rolducq.

Meſſire Louïs Comte d'Argenteau d'Eſneux, Député de l'Etat Noble & Duché de Limbourg.

Dom Jean du Bois Abbé de Valdieu, Député pour l'Etat Eccleſiaſtique de ladite Province & Duché de Limbourg, Pays de Fauquemont, Dalem & Rolducq.

Ordre des Etats de Brabant.

MEſſire Jean de Cotereau Marquis d'Aſſche portant le grand Etendard de Brabant, comme Guidon hereditaire de la Province en ſadite qualité de Marquis d'Aſſche.

Il fut ſuivi des trois Receveurs deſdits Etats qui furent.

Le Sr. Charles Vande Werve Ecuier, Seigneur de Schille, Receveur general au Quartier d'Anvers.

Le Sr. Melchior Vande Velde Eſcuier, Seigneur de Melroy, Receveur general au Quartier de Bruxelles.

Meſſire Jean Vande Ven Vicomte de Louvain, Receveur general au Quartier dudit Louvain.

Meſ-

Meſſire Henry Vanden Broeck Chevalier, Conſeiller Penſionnaire & Greffier deſdits Etats de Brabant.

Les Députez des Trois Chefs-Villes de Brabant.

ANVERS. LE Sr. Jean François Lams Chevalier du S. Empire, Conſeiller, premier Penſionaire de la Ville d'Anvers.

Le Sr. Engelbert Zegerus Borrekens Annobli avec tître de Chevalier du S. Empire, Eſchevin.

Le Sr. Jean Charles Van Hove Ecuier, ſecond Bourgemaître.

Le Sr. Alexandre Joſeph de Halmale Ecuier, premier Bourgemaître de ladite Ville d'Anvers.

BRUXELLES. Le Sr. Henry Pipenpoy Conſeiller Penſionaire de la Ville de Bruxelles.

Le Sr. Honoré Vander Hagen Ecuier, premier Treſorier.

Abſent. Le Sr. Charles Ignace de Viſcher de Selles, ſecond Eſchevin.

Le Sr. Etienne Michel Cano Ecuier, premier Eſchevin.

Le Sr. Jean-Baptiſte Aurelé à Walhorn, dit de Deckere Ecuier, Bourgemaître de ladite Ville de Bruxelles.

LOUVAIN. Meſſire Nicolas Baron d'Eynatten Conſeiller, premier Penſionaire de la Ville de Louvain.

Le Sr. Simon Van Herckenrode Ecuier, Député du Conſeil de ladite Ville.

Le Sr. Frederic Antoine Adonia premier Eſchevin.

Jean-Baptiſte Sneyers Bourgemaître des Nations.

Le Sr. Eugene Maximilien Vander Dilft Ecuier, premier Bourgemaître de ladite Ville de Louvain.

LES NOBLES.

MEſſire Joachim Maximilien Comte de Merode, Marquis Deynſe comme Baron de Duffele.

Meſſire Philippe Florent Comte de Dongelberge comme Baron dudit Dongelberge.

Meſſire Charles Bonaventure Comte de Vander Noot, Baron de Bommelette ſur le nom de Schoonhove.

Meſſire François Joſeph Vander Linden Baron de Hooghevorſt.

Meſſire Philippe François Vander Noot, Comte de Duras, comme Baron de Carloo.

Meſſire Adrien Joſeph Vander Gracht, Baron de Vremde.

Meſ-

Meſſire Leonard Mathias Vander Noot, Baron de Kieſecum.

Meſſire Philippe Louis Joſeph Baron de Spangen, comme Baron de Herent.

Meſſire François Hiacinthe de Lannoy Comte de la Mottry & de Baurepaire, comme Baron de Sombref.

Meſſire Charles de Ulloa, Comte de Rodes, comme Baron de Limal.

Meſſire Florent de Rifflart, Marquis d'Ittre, comme Baron dudit Ittre.

Meſſire Henry de Vicq, Baron de Cumptich.

Meſſire Ferdinand d'Ognies, comme Comte de Morchoven & de Blaeſvelt, ſur le nom de Coupignies.

Meſſire Maximilien Joſeph de Lalain, Comte de Tildoncq.

Meſſire Jean Dominique de Maldegem, Comte de Steenuffle, ſur le nom de Maldegem.

Meſſire Charles Vanden Berghe, comme Comte de Nieuw-Capelle, ſur le nom de Vanden Berghe d'Uytten-Limminge.

Meſſire Charles Donat de Haudion, comme Comte de Wyneghem à titre de Haudion.

Meſſire René de Naſſau, Comte de Couroy le Château.

Meſſire Charles de Schetzberg, dit Schetz, Comte de Grobbendonck, Baron de Weſemal, & en cette qualité Marêchal hereditaire de la Province & Duché de Brabant. *Abſent.*

M. Charles Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Grand d'Eſpagne, &c. comme Comte de Walhain. *Abſent.*

Meſſire Ambroiſe de Herzelles, Marquis de Facuez, ſur le nom de Herzelles.

Meſſire Jean de Cottereau, Marquis d'Aſſche, portoit le grand Etandard de Brabant, comme Guidon hereditaire de la Province, ainſi qu'a été dit ci-devant.

Meſſire Philippe François Joſeph Taye, Marquis de Wemmele.

M. Jean Philippe Eugene Comte de Merode, Marquis de Weſterlo, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or. *Abſent.*

M. Alphonſe Dominique Prince de Berghes, comme Prince de Grimberge, ſur le nom de Berghes.

M. Philippe François de Merode, Prince de Rubempré, comme Prince d'Everberghe.

M. Philippe Alexandre Duc & Prince de Bournonville, comme Prince de Buggenhout, ſur le nom de Bournonville. *Abſent.*

M. Philippe Emanuel Prince & Comte de Hornes, comme Prince d'Iſque, ſur le nom de Hornes.

Abſent. M. Leopold Philippe Charles Joſeph Duc & Prince d'Aremberg & du S. Empire, Duc de Croy & d'Arſchot, Prince de Porcean & de Rebecque, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Grand d'Eſpagne; comme Duc de la Ville & Pays d'Arſchot.

Dom Pierre de Monceau Prelat & Comte de Gemblours, & en cette qualité premier Noble de la Province & Duché de Brabant.

LES PRELATS.

DOm Alexandre Charles de Pallant Abbé de Sainte Gertrude.

Dom Henry Huys Abbé de Diligem.

Dom Gregoire Piera Abbé de Tongerloo.

Dom Etienne Vander Stegen Abbé d'Everbode.

Dom Gabriel Brion Abbé de Heyliſſem.

Dom Auguſtin Van Eeckhoute Abbé de Grimberghe.

Dom Pierre de Bruyn Abbé de Parcq, lez Louvain.

Dom Jean Vermeulen Abbé de S. Michel.

Dom Cornelius Adriaenſſens Abbé de S. Bernard.

Dom Jaques Hache Abbé de Villers.

Abſent. Dom Pierre Paradanus Abbé de Vlierbeeck.

M. l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Pierre de Francken Sierſtorpff Evêque d'Anvers.

M. l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Thomas Philippe de Hennin dit d'Alſace, Comte de Bouſſu, Archevêque de Malines, Primat des Pays-bas, Abbé d'Affligem, &c.

Les Rois d'Armes de Sa Majeſté.

LE Sr. Richard de Grez Ecuier Roi d'Armes à tître de Namur, affublé de la côte aux Armes du Marquiſat du S. Empire.

Le Sr. Jean-Baptiſte Platzart Ecuier Roi d'Armes à tître de Malines, affublé de la côte aux Armes de la Province de Limbourg.

Le Sr. Louïs d'Urſel Ecuier Roi d'Armes à tître de la Province & Comté de Flandre, affublé de la côte aux Armes de la Province & Duché de Brabant, marchant entre les ſuſnommez deux

deux Rois d'Armes, aiant à ſa droite le Roi d'Armes affublé de la côte d'Armes de Limbourg, & à ſa gauche celui affublé de celle du Marquiſat du S. Empire.

Le Sr. Charles Nicolas de Berckel Ecuier, Chevalier de l'Ordre Militaire de Chriſto, Seigneur d'Erembodegem, Roi d'Armes à tître des Pays & Duché de Brabant, affublé de la côte aux Armes de l'ancien Duché de Lothier.

Le Sr. Joſeph Vanden Leene Ecuier, Seigneur de Godelinſart & de Caſtillon, Conſeiller & Lieutenant de l'Etat de premier Roi d'Armes és Pays-bas, affublé de la riche côte aux Armes pleines d'Eſpagne poſées en cœur du double Aigle Imperial.

M. le Duc d'Urſel faiſant la fonction de Marêchal hereditair de Brabant à la place du Seigneur Comte de Grobbendonck Baron de Weſemael (étant incommodé) portant en cette qualité l'Epée nuë nommée l'Eſtocq; marchoit au milieu deſdits deux Rois d'Armes, aiant à ſa droite ledit Conſeiller & Lieutenant premier Roi d'Armes Vanden Leene, & le Roi d'Armes à tître de la Province de Brabant Van Berckel à ſa gauche.

Ceſdits cinq Rois d'Armes portant leurs Caducées à la main, & couverts de leurs Tocques, marchoient avec ledit Seigneur Marêchal hereditair entre la Garde Roiale des Hallebardiers immediatement devant la perſonne de Son Excellence Monſeigneur le Marquis de Prié, comme repreſentant celle de Sa Majeſté.

Sadite Excellence parut enſuite monté ſur un très-beau Cheval ſuperbement harnaché, ſes Pages & ſes Valets de pié marchans des deux côtez avec ladite Garde Roiale des Hallebardiers, celle des Archers (qui eſt la Noble Garde du Corps de Sa Majeſté) ſuivie d'une Compagnie de Grenadiers à cheval du Regiment du Prince de Holſtein avec leurs Trompettes & Timballes fermoient la marche.

Cette illuſtre & magnifique Cavalcade traverſant le Sablon, & deſcendant la Ruë de Rolebeck, paſſant de là ſous la Steenporte, & de là devant l'Egliſe des Peres Jeſuites montant par la Ruë de l'Empereur vers le Canterſteen, & continuant ſa marche par le Marché au Bois, arriva en cet Ordre à l'Egliſe de Sainte Gudule, où l'on avoit érigé un magnifique Autel dans la Nef au milieu de la croiſée. Son Excellence y aiant pris ſa place du côté de l'Evangile dans un Fauteuil devant un Prié-Dieu couvert d'un Tapis de Velours Cramoiſi, & Meſſieurs les Etats celles qui leur étoient préparées, ſçavoir M. l'Archevêque de Malines,

M. l'E-

M. l'Evêque d'Anvers, les Prelats, & après eux les Deputez des Chef-Villes de Brabant au côté de l'Evangile; les Nobles de Brabant, ſuivis du Greffier de l'Etat placé à part, & les Députez des Etats de Limbourg ſuivis de leur Penſionnaire au côté de l'Epître; M. l'Archevêque aſſiſté des Abbez, de Parcq, de Villers, & de S. Bernard, y celebra Pontificalement la Meſſe votive de la Très-ſainte Trinité, chantée par la Muſique de la Cour après avoir entonné *le Veni Creator*. La Meſſe étant finie & la benediction donnée avec le Très-ſaint Sacrement de Miracle, M. l'Archevêque aſſiſté de ſon Official s'approcha de S. E. laquelle lui fit au Nom de Sa Majeſté ſur les ſaints Evangiles le Serment ordinaire, dont la lecture fut faite par ledit Official, de conſerver & maintenir les Droits & Immunitez des Egliſes de la Province; ce fait le Sr. Jacques de Mayere Doïen de ladite Egliſe de ſainte Gudule à la tête des Chanoines tous en Chapes s'approcha de même de S. E. & lui aiant fait lecture du Serment ordinaire, fit pareillement Serment és mains dudit Doïen de conſerver & maintenir les Droits & Privileges de ladite Egliſe, & des autres Subalternes du Diſtrict de la Ville de Bruxelles.

Ces actes & fonctions achevées l'on rémonta à Cheval, & la marche fut continuée par les principales ruës, leſquelles auſſi-bien que les avant-dites furent toutes bordées de Grenadiers & Fuſeliers détachez de divers Regimens & préſentant les Armes, juſques à la grande Place, où les Compagnies Bourgeoiſes étoient auſſi rangées ſous les Armes qui firent trois ſalves, deux avant, & la troiſiéme après que S. E. & leſdits Etats y avoient paſſez. L'on marcha de là vers le Palais, toutes les ruës étoient embellies de decorations, & riches Tapiſſeries, particulierement la grande Place où l'on voïoit dreſſez quatre grands Feux de Joye, au milieu deſquels Mrs. les Etats de Brabant avoient fait dreſſer un magnifique Arc de Triomphe & un très-beau Feu d'Artifice, conſtruit en forme de Château contenant cinq Galleries & orné de differentes Inſcriptions, Chronographes, Trophées & Armoiries de Sa Majeſté, des Medailles & des Tableaux répreſentans reſpectivement les Ducs de Brabant & les Victoires de Sadite Majeſté; quant au reſte de cet ouvrage digne d'admiration, l'on ſe rapporte à l'explication qui en a déja été imprimée & paruë au Public.

Arrivant aux Bailles du Palais Mrs. les Etats monterent au magnifique Theatre qui y étoit dreſſé, comme eſt dit ci-deſſus, & s'aſſirent couverts de part & d'autre, les Prelats & les Deputez des

trois

trois Chefs-Villes de Brabant à la droite, ſuivis des trois Receveurs avant-nommez qui reſterent debout & découverts. Les Nobles de Brabant & les Deputez des Etats de Limbourg à la gauche de S. E. laquelle y étant auſſi monté prit ſa place au milieu dans un Fauteuil poſé ſur l'avant-dite eſtrade élevé de deux degrez ſous le riche Dais de l'Empereur Charles V. où étoit expoſé le Portrait de ſa Sacrée Majeſté Imperiale & Catholique, devant une Table ſur laquelle repoſoit un Miſſel ou livre des ſaints Evangiles, les ſuſdits cinq Rois d'Armes, aiant continuellement marché immediatement devant la perſonne de S. E. ſe rangerent lors ſuivant leur rang aux deux côtez de l'eſtrade debout & découverts.

M. le Duc d'Urſel faiſant la fonction de Marêchal hereditaire, & M. le Marquis d'Aſſche en qualité de Guidon hereditaire de Brabant, ſe placerent auſſi debout, mais couverts, aux deux côtez de la Table le premier au côté droit portant l'épée nommée l'Eſtoc, dont ledit Empereur Charles V. avoit accoûtumé de ſe ſervir à la création des Chevaliers, & l'autre au côté gauche tenant le Guidon armoyé aux Armes de Brabant.

Chacun ainſi placé Son Excellence declara le ſujet de cette celebre Aſſemblée, à quoi le Sr. Vanden Broeck Greffier de Mrs. les Etats, qui ſe tenoit debout & découvert au côté gauche de ladite Table, aiant répondu avec autant de grace que d'éloquence par une harangue d'introduction à cette fonction, exhiba à S. E. les procurations des trois Chefs-Villes dépêchées en forme dûë, il proceda enſuite à la lecture des Lettres de Procure & de plein-pouvoir de Sa Majeſté ci-deſſus mentionnées, leſquelles aiant été montrées auxdits Etats, chacun d'eux ſalua avec un très-profond reſpect & veneration la ſignature de Sa Majeſté. Ce qu'étant fait le Sr. Vande Velde, l'un des trois Receveurs des Etats, lût à haute voix (vû l'incommodité dudit Greffier) les Lettres Patentes de la Joyeuſe Entrée de Brabant avec leurs additions; pendant & après laquelle lecture M. l'Archevêque de Malines s'approcha juſques à cinq fois de Son Excellence, & lui préſentant ledit Miſſel ou livre des ſaints Evangiles en reçût les Sermens ordinaires, que ledit Greffier des Etats de Brabant lui prélût en langue Brabançonne & Bourguignonne.

Après quoi Monſr. le Secretaire Snellinck, qui comme premier & plus ancien Secretaire de Sa Majeſté faiſoit les fonctions d'Audiencier qui ſe tenoit debout & découvert près de la perſonne de Son Excellence, au côté droit de la ſuſdite Table aiant pareillement prélû le Serment à prêter par les Etats de Brabant, tous l'un après l'autre ſuivant

leur rang montérent ſur ladite eſtrade & jurerent entre les mains de S. E. tant en leur propre & privé nom, qu'en celui de tout le Clergé, de toute la Nobleſſe, & generalement de tous les peuples, obéïſſance, vaſſelage & fidelité à Sa Majeſté, ſçavoir les Prelats, *manu pectori appoſitâ*, les Nobles & Deputez des Chefs-Villes en levant les doits. Alors les Rois d'Armes firent retentir l'air par les acclamations accoûtumées *de vive l'Empereur Charles VI. & III. du Nom Roi des Eſpagnes, Duc de Lothier, de Brabant, & Marquis du S. Empire.* Ce ſuivant Mrs. les Deputez de Limbourg s'approcherent de S. E. en reçûrent pareillement le Serment prêté entre les mains de M. l'Archevêque, & prêterent chacun leur Serment réciproque d'obéïſſance, vaſſelage & de fidelité, dont la lecture avoit été faite ſucceſſivement par leur Penſionaire & par Mr. l'Audiencier. Enſuite de quoi les Rois d'Armes firent de nouveau les acclamations *de vive l'Empereur & Roi Duc de Limbourg*; ce que toute l'Aſſemblée & la foule du peuple repeterent à diverſes repriſes avec des demonſtrations d'une joye extraordinaire & des marques ſingulieres de l'amour que les peuples portent à leur nouveau Monarque; & les acclamations furent redoublées aux fanfares des Trompettes & Timballes au bruit du Canon, & au ſon de la groſſe Cloche de Triomphe, lorſque le Receveur general des Domaines & Finances de Sa Majeſté le Sr. Van Uffele (à l'intervention de Mrs. de Fraula Chevalier, & du Vicomte de Voocht, Conſeillers & Commis deſdites Domaines & Finances) jetterent embas d'un Balcon vis à vis les Bailles de la Cour une grande quantité de pieces d'or & d'argent répreſentant d'un côté le Portrait de Sa Majeſté Imperiale & Catholique à l'entour duquel étoit écrit: CAROL. SEXTUS ROM. IMP. ET TERTIUS REX HISP. & de l'autre pour Deviſe: Un Lion qui aſſiſté de ſes jeunes lionceaux combatte un furieux Dragon ſecouru des Serpens ſes alliez; & au-deſſus des combatans une Aigle volant & emportant dans ſa grife un Croiſſant droit vers le Soleil: à l'entour de laquelle Deviſe étoit l'inſcription ſuivante: CONSTANTIA ET FORTITUDINE.

Cette Fonction ſolemnelle ainſi achevée, Son Excellence deſcendant le Theatre précedé des Etats & des Rois d'Armes entra dans le grand Salon du Palais, qui étoit tendu des riches Tapiſſeries des Ducs de Bourgogne, au milieu duquel il y avoit une grande Table faite en forme d'un Fer de Cheval où Sadite Excellence traita Mrs. les Etats à un Feſtin vraiment Roial par la grande abondance de Gibier, de Volaille, & des Viandes, de Fruits & de Confitures en piramides, & de toutes ſortes de Vins & de Liqueurs les plus exquiſes, & le tout fut ſervi avec un ordre & une politeſſe admirable.

Son

Son Excellence étoit placée au haut bout dans un Fauteuil de Velour, aiant à ſa droite M. l'Archevêque de Malines, l'Evêque d'Anvers, l'Abbé de Vilers, & les autres Abbez de Brabant ſelon leur rang, & après eux les Députez des Chefs-Villes; & à ſa gauche Mrs. l'Abbé & Comte de Gemblours, les Princes de Hornes, de Rubempré, de Berghes, & les autres Nobles de Brabant auſſi ſuivant leur rang, & ſuivis de leur Greffier; enſuite les Députez des Etats de Limbourg avec leur Penſionaire. Et les cinq Rois d'Armes eurent leurs places vis-à-vis les Députez de la Ville de Louvain Capitale de Brabant.

Il y avoit pendant le repas un très-charmant Concert de Violons, de Haubois, & Cors de Chaſſe. L'on fit couler des Fontaines de Vin dans la plaine du Parc où S. E. avoit fait dreſſer un magnifique Arc de Triomphe accompagné de Piramides & d'un grand Feu d'Artifice, & l'on y voioit la Statuë Equeſtre de Sa Majeſté dreſſée ſur un grand Piedeſtal au milieu deſdites Piramides.

S.E. aiant fait inviter les principales Dames & la Nobleſſe la plus diſtinguée, tous ſe rendirent en habits de Fête à la Cour pour y voir jouër ledit Feu d'Artifice qui réüſſit admirablement bien à la ſatisfaction de toute la Cour & du Peuple, qui y étoit accouru en foule pour participer à une Joie ſi univerſelle. On alluma des Feux de Joie par toute la Ville, & la Facade de la Cour (où il y eut un magnifique Bal qui dura fort avant dans la nuit) auſſi-bien que celle de l'Hôtel de Ville étoient illuminées de Flambeaux de cire blanche, & au-deſſus de la porte dudit Hôtel étoit expoſé ſous un Dais de Brocard d'or le Portrait de Sa Majeſté à cheval. Les Chambres des Métiers étoient pareillement illuminées de Flambeaux, & les cinq Compagnies Bourgeoiſes du Serment rangées dans la Place, firent des Salves continuelles de leur Mouſqueterie, au ſon de la groſſe Cloche de Triomphe, aux fanfares des Trompettes & Timballes, & au bruit de l'Artillerie des Ramparts.

Le lendemain 12. ſur le midi, S. E. ſe rendit avec un nombreux & ſuperbe Cortege à l'Hôtel de Ville où Mrs. les Etats la traiterent à un très-magnifique Feſtin dans le grand Salon tendu de riches Tapiſſeries, avec tant de ſplendeur & de ſomptuoſité qu'on ne pouvoit rien ajoûter, rien n'y aiant été épargné pour le rendre ſplendide & magnifique, tant par l'abondance des Viandes les plus friandes & les plus délicates, que par toutes ſortes de Fruits rares, de Confitures, de Vins les mieux choiſis, & de Liqueurs les plus exquiſes, le tout accompagné d'un Concert très-bien entendu, ſuivi de tems à autre des fanfares des Trompettes & Timballes.

Le ſoir ledit Hôtel de Ville & les Chambres des Métiers furent de nou-

nouveau illuminées. L'on y voioit les Tours du même Hôtel illuminées d'une prodigieuſe quantité de Lanternes, qui firent un très-bel effet, & un aſpect fort agréable.

Les Compagnies du Serment furent derechef ſous les Armes & rangées au-tour de la Place, & lors on y fit joüer le grand Feu d'Artifice qui réüſſit paſſablement bien ; cependant Mrs. les Etats (au nom deſquels leur Greffier fit à Son Excellence un compliment contenant des actions de graces pour l'honneur qu'elle leur avoit faite, & des ſouhaits que pendant leur vie ils ne ſoient plus obligez de faire un pareil acte d'Inauguration) terminerent cette glorieuſe Fête par un beau Concert de la compoſition du Sr. d'Oufils, mis en Muſique par Sr. Fievet, après lequel il y eut Bal où tous les Seigneurs & Dames parûrent avec la derniere magnificence. Pendant cette grande Fête toutes les Boutiques demeurerent fermées, & un grand nombre d'étrangers s'y étoit rendu de tous endroits pour participer à la joye generale des Brabançons, & de tous les bons & fidels ſujets de l'Empereur & Roi notre Sire.

Le matin du même jour M. l'Evêque d'Anvers aſſiſté des Abez, de Parcq, de Vilers & de Heyliſſem celebra Pontificalement la Meſſe votive *de Sanctiſſimâ Trinitate*, & les quatre jours ſuivans les Abez, de Vilers & de Grimberghe celebrerent ſucceſſivement au grand Autel érigé dans la Nef de la ſuſdite Egliſe de ſainte Gudule, le Saint Sacrement de Miracle y étant expoſé, afin d'implorer la benediction du Ciel ſur la Perſonne Imperiale & Royale de ſa Sacrée Majeſté & ſur l'Auguſte Maiſon d'Auſtriche, pour la proſperité de ſes Armes, & pour le bien & conſervation de ſes Royaumes & Etats, enſemble des Peuples que Dieu a mis ſous ſa puiſſance.

FIN.

A BRUXELLES,
Chez JOSEPH T'SERSTEVENS, Libraire, plus-bas que l'Egliſe S. Jean, à la Bible d'or. 1717.

SPECIAL 87-B
DB 3104
69
R38
1717